

# Le suivi des emplois et des rémunérations dans la fonction publique

---

## *Le système d'Information sur les Agents des Services Publics (SIASP)*

Nicole Roth  
INSEE  
Département emploi et revenus d'activité



# Plan de l'intervention

---

## 1- Le cadre général

- SIERA (système d'information sur l'emploi et les revenus d'activité)
- enquête emploi en continu (EEC) et autres enquêtes

## 2- L'évolution du système d'information sur la fonction publique : SIASP (système d'information sur les agents des services publics)

## 3- Perspectives

# 1- Le cadre général (1/3)

---

**Le SI sur l'emploi et les revenus d'activité (SIERA) repose sur la mobilisation des sources administratives que ce soit dans le secteur privé ou le secteur public**

« faible » coût

allègement de la charge

exhaustives sur leur champ (déclinaison au niveau territorial)

besoins conjoncturels et structurels

suivi longitudinal (données individuelles)

limite : qualité pas assurée sur les variables qui ne sont pas utiles en gestion

**Données non disponibles dans SIERA : à partir des enquêtes auprès des ménages (EEC, autres) ou des entreprises (Ecmoss)**

variables non disponibles dans les sources administratives : ex :

formation, conditions de travail, coûts de la main d'oeuvre

enquêtes : dimension ménage et pas seulement individu

limite : erreurs de sondage et de déclaration

# 1- Le cadre général : cible du SIERA (2/3)

---

- Viser l'exhaustivité de champ pour les estimations d'emploi (séries d'emploi au niveau département x secteur d'activité)
  - Emploi salarié en trimestriel : pour l'instant uniquement le champ SMNA
  - Emploi total en annuel
- Données structurelles : unifier les concepts de façon à permettre une mesure homogène et des comparaisons entre secteurs
  - Décompte de l'emploi
  - Salaire en EQTP
  - Revenu salarial
- Dimension nationale et territoriale (département, zone d'emploi,... )
- Dimension longitudinale (analyse des carrières salariales)
- Garder des applications sectorielles spécialisées pour les besoins plus spécifiques : **suivi de l'emploi public (SIASP)**, des non-salariés, des salariés des particuliers employeurs...

# 1- Le cadre général : sources sur emploi, salaires et coût du travail (3/3)

|             | Emploi et revenus des salariés |                 |                       |                         | Non-salariés          |                 |
|-------------|--------------------------------|-----------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------|
|             | SMNA                           | Régime agricole | Fonction publique     | Particuliers employeurs | Non agricole          | Régime agricole |
| Trimestriel | EPURE (Acoss)                  | MSA             | Fichiers de paye Etat | PE (Cnav)               |                       |                 |
|             |                                |                 | EPURE                 |                         |                       |                 |
| Annuel      | DADS grand format              |                 |                       |                         | Base NS (Acoss + MSA) |                 |
|             | DADS                           | MSA             | SIASP                 | PE                      |                       |                 |
| Pluriannuel | Ecmo ou ESS                    |                 | Ecmo ou ESS           |                         |                       |                 |

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : la situation avant SIASP (1/8)

---

### Des sources statistiques hétérogènes...

- Dans la FPE : fichier général de l'État (« D.Quarré »)
- Dans la FPT : enquêtes Colter (Insee) et bilans sociaux (DGCL-CNFPT)
- Dans la FPH : enquêtes SAE (DREES) et enquêtes auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées et autres (Drees, DGOS)
- Depuis 1993, utilisation des DADS pour les rémunérations dans la FPT et la FPH

### ... qui rendaient complexes

- Les comparaisons entre les trois versants de la fonction publique et entre le privé et le public
- Le décompte des emplois : possibilité de doubles comptes
- Le suivi des mobilités
- Les exploitations détaillées (croisement de variables)

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : les objectifs de SIASP (2/8)

---

### Evolution / situation antérieure :

- Délimitation du périmètre de la FP et des 3 versants de la FP
- Harmonisation du concept d'emploi (entre 3 FP et avec secteur privé)
- Harmonisation du concept de salaires
  - Salaires en EQTP
  - Revenu salarial
- Trajectoires individuelles complètes (salariat)

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : les frontières entre les 3 FP dans SIASP (3/8)

---

**Délimitation précise des frontières de la FP et entre les 3 versants de la FP à partir de la catégorie juridique : les employeurs des 3 FP = ceux dont la CJ commence par 7 « personne morale et organisme soumis au droit administratif »**

- **FPE : 71,7331 (EPLE), 7382,7383,7384,7385,7389,7490**
- **FPT : 72, 73 (sauf 7331, 7364, 7365, 7366,7382,7384,7385)**
- **FPH : 7364,7365,7366,7389**
- **Des exceptions : la CJ 7389 ne permet pas de savoir à quel versant de la FP appartient l'employeur public → SIRET**

*Voir « Décompte des emplois et mesure des évolutions de salaires dans les trois versants de la fonction publique - Compléments méthodologiques suite à l'introduction du nouveau système d'information SIASP (Insee) », nov. 2011*



## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : la délimitation du champ FP (4/8)

|       |  | Administrations publiques ou services non marchands |   |   | Hors administrations publiques - Services marchands   |  |  |   |
|-------|--|---|---|---|---|--|--|---|
|       |  | Statut de recrutement de droit commun de l'agent    |   |   | Statut de recrutement de droit commun de l'agent  |  |  |   |
| Ligne | Statut juridique de l'employeur                                |   | Colonne   |   |   | Colonne  |  |   |
|       | Intitulé   | Code Sirene de la catégorie juridique               | 1   | 2   | 3   | 4  | 5  | 6   |
|       |  |   | Droit public  | Droit public particulier  | Droit privé   | Droit public   | Droit privé à statut                       | Droit privé   |
| 1     | Administration de l'État                                       | 71 hors 7111 et 7112                                | Ministères  |   |   |  |  |   |
|       |  | 7111  | Autorités constitutionnelles  |   |   |  |  |   |
|       |  | 7112  | Autorités administratives indépendantes   |   |   |  |  |   |
| 2     | Collectivités territoriales                                    | 72  | Régions, départements, communes   |   |   |  |  |   |
| 3     | Établissements publics administratifs                          | 73  | ÉPA nationaux : ANPE, Crous, CNRS, INRA, Inserm, France Agrimer (1) etc., EPLE, ÉPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux | Organismes consulaires (CCI), Associations syndicales autorisées, Associations foncières urbaines ou de remboursement | Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale (Cnamts, Acoass, etc)  | OPH, Caisses de crédit municip., Maisons de retraite publiques, Divers ÉPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôp. Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations (1) |  |   |
| 4     | Organismes publics administratifs                              | 74  |   | GIP non marchands, Groupements de coopération sanitaire, Agences dép. d'insertion                                     | IGSA, Institut franco-allemand St Louis etc.  | Cercles et foyers des armées   |  | Cultes d'Alsace-Lorraine  |
| 5     | Personnes morales de droit public soumises au droit commercial | 4   |   |   | ADEME, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, CNES, Onera, INA, Institut français du pétrole, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, Offices de tourisme, etc. | Office national des forêts   | RATP, SNCF<br>Banque de France             | Étab. français du sang<br>Grands ports maritimes<br>UGAP, AFD<br>OPAC/OPH<br>ÉPIC locaux et régies  |
| 6     | Personnes physiques, sociétés commerciales                     | 1,2,3,5,6 (hors 32)                                 |   |   | Safer   |  | La Poste<br>EDF, GDF<br>Aéroports de Paris | dont<br>Air France, France Télécom<br>France Télévision, DCNS,<br>GIAT industries-Nexter,<br>Imprimerie nationale                                     |
| 7     | Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé    | 8,9   |   |   | Organismes de protection sociale<br>Enseignement privé sous contrat<br>Hôpitaux à but non lucratif<br>Associations ODAC<br>Associations ODAL                              |  |  | Mutuelles, comités d'entrep.<br>organismes professionnels<br>syndicats de propriétaires<br>Associations<br>et fondations<br>non à financ. public maj. |

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : le concept d'emploi dans SIASP (5/8)

---

**Objectif : compter les emplois qui contribuent à l'appareil productif**

**Délimitation des périodes et du poste de travail :**

- Isoler les « **périodes inactives** », qui ne correspondent pas à de l'activité (rappels, congés de fin d'activité)
- Repérer les « **périodes annexes** » correspondant à des faibles rémunérations (vacations courtes)
- Cumuler toutes les périodes d'un même salarié au sein d'un établissement : **poste**
- Qualification du poste actif ou inactif, annexe ou non annexe en fonction des périodes qui le composent
- Pour le **décompte de l'emploi** on ne retient que les **postes actifs non annexes**
- Parmi les postes actifs non annexes :
  - « poste principal annuel » : le plus rémunérateur
  - « poste principal final » : le plus proche du 31 décembre de l'année

**Dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique, le concept d'emploi public qui a été retenu correspond aux postes principaux finaux et non annexes, actifs au 31/12.**

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : un système en transition (6/8)

---

### Une collaboration étroite entre Insee-DGAFF-DGCL-Drees dans le cadre d'un GT inter-administratif depuis 2011

- Délimitation du champ et concepts d'emploi des 3 versants FP (périmètre et concepts d'emploi)
- Courant 2011, expertise des effectifs : concept d'emploi identique à celui des Dads sur le champ privé
- Rétropolations (DGAFF)
- Courant 2012 : expertise des salaires : en EQTP, chaque poste étant retenu au prorata de sa quotité et de sa durée sur l'année
- En cours : statut (non-titulaires, assistantes maternelles, médecins,...), prise en compte des PU-PH, cohérence entre grade-statut-emploi-CS

**SIASP validité 2009 → FPT et FPH dans rapport annuel 2010-2011**

**SIASP validité 2010 → 3 FP dans rapport annuel 2011-2012**

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : suivi des carrières salariales (7/8)

---

**Panels :**

**échantillon au 1/12ème : personnes nées en octobre  
(les années paires uniquement jusqu'en 2001)**

- Panel DADS depuis 1976
- Panel FPE depuis 1978
- Panel tous salariés (depuis 1988)

## 2- L'évolution du SI sur la fonction publique : diffusion des données SIASP (8/8)

---

### Fichiers « Postes », Panels

- mis à disposition des SSM (DGAFP, DGCL, Drees, Depp)
- accès chercheurs et autres administrations : demande auprès du Comité du secret et accès par le centre d'accès sécurisé à distance (CASD) :
  - Dads grand format
  - SIASP après finalisation des fichiers

### Fichier « Etablissements »

- SSM
- FPT mis à disposition du CNFPT (remplacement de Colter) en 2012 (validités 2009 et 2010)

### Produits de diffusion standard sur Insee.fr (en cours)

## 3- Perspectives

---

**Estimations trimestrielles d'emploi : expertise en cours pour étendre le champ aux salariés du secteur public (+ agriculture + salariés des particuliers employeurs) : échéance mi 2013**

**Raccourcissement des délais de production SIASP et publications sur l'ensemble du champ FP**

- 1ers résultats année N : fin N+1
- Analyses au niveau national sur effectifs et salaires des 3 versants de la FP (format Insee Première) : 1er trimestre N+2
- Rapport annuel FP
- Autres études (par zones d'emploi, etc.)

**Prise en compte de la nouvelle norme N4DS :**

- Données supplémentaires à partir de la validité 2011
- Mise en œuvre dans SIASP : validité 2013

---

**Merci de votre attention !**